

UNDT/2022/020, ASR TOSON

Décisions du TANU ou du TCNU

La DSA est prévue pour les voyages officiels uniquement, et ceux-ci doivent être officiellement approuvés avant le voyage. La décision de refuser la DSA pour les jours où le demandeur était au Caire est donc légal, car cette partie de sa présence au Caire était clairement à des fins personnelles.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de l'intimé de ne pas lui verser (i) le coût du billet d'avion de Muscat, d'Oman au Caire, d'Égypte le 8 septembre 2020 et des dépenses terminales pour ce voyage et (ii) DSA pour le séjour du demandeur au Caire entre 10 ans - 16 octobre 2020.

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

ASR TOSON

Entité

FNUP

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2021/48

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

4 Mar 2022

Duty Judge

Juge Buffa

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Prestations et droits

Indemnité journalière de subsistance (IJS)

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 7.10